



# Lettre d'actualité

## Comité de rédaction :

Bureau de l'ANS

Red Kaos 94



## Les mauvaises contradictions du FC Metz

A la suite des jets de pétards par quelques individus n'appartenant à aucun groupe de supporters et ayant été interpellés par la police, le club du FC Metz s'est cru bien indiqué à prononcer la fermeture de toute la tribune dont sont venus ces pétards. Punissant ainsi des milliers de supporters innocents.

Un problème de forme : ces mesures arbitraires et injustes interviennent sans dialogue ni pédagogie. Le club n'a toujours pas mis en place le référent-supporters ou SLO issu de la loi du 10 mai 2016.

Un problème de fond : cette mesure n'améliore en rien les défaillances de

sécurité et ne sanctionne pas les coupables. C'est de la communication. La direction du FC Metz a cru pouvoir obtenir la clémence de la commission de discipline de la LFP. En vain, naturellement, puisque cette injustice ne corrige pas pour autant les défaillances des prestataires du club en charge de la fouille.

Cette décision méconnaît enfin la Charte des Supporters du club qui dispose que « *les mauvais comportements individuels ne [pourront pas] être imputés au groupe mais uniquement à leurs auteurs* ».

[Notre courrier au FC Metz](#)

## L'hypocrisie du FC Nantes

Lors de la réception du TFC, certains individus ont cherché à rejoindre la tribune présidentielle et adopté des comportements perçus comme menaçants. Cela n'est pas acceptable et les intéressés doivent être sanctionnés.

A ce jour, pourtant, il n'apparaît pas que les coupables aient été inquiétés. En revanche, le club a pris prétexte de ces incidents pour s'en prendre frontalement à la liberté d'expression de la Brigade Loire.

Comme pour le FC Metz, cette décision arbitraire et injustifiée a pour objet de masquer les défaillances graves du club dans la gestion de la sécurité dans son stade. Il est pour le moins anormal que la circulation entre les tribunes soit aussi aisée et qu'aucun des coupables n'ait pu être identifié.

En réalité, il s'agit uniquement pour le club de faire taire ceux qui critiquaient alors la gestion sportive du club. Il est en effet surprenant de décider l'interdiction du matériel et des bâches de l'association au prétexte de vouloir renforcer la sécurité dans le stade.

Là encore le club se trompe tant sur le fond que sur la forme. Aucun dialogue réel n'est mené et le club n'a manifestement rien compris au sens et à l'utilité du référent-supporters (SLO). Loin d'y voir un outil de dialogue et un interlocuteur privilégié pour les tribunes, le club le réduit à un rôle administratif qui ne pourrait daigner accorder de son temps qu'aux associations agréées par le Gouvernement. Une aberration.

[Notre courrier au FC Nantes](#)

*Une Charte n'est pas un  
outil de communication.  
Elle engage ses signataires*





---

*« L'échec à comprendre le rôle des supporters génère des incompréhensions et interdit la mise en place d'une vraie coopération »  
(Police écossaise)*



---

*Le « stade est un lieu de communion et de fusion. Il y a un vrai lien affectif »  
Laurence Despaux*



## La police écossaise, un modèle à étudier

Le 2 novembre 2016, la police écossaise a publié son étude nationale relative à la stratégie de sécurisation des rencontres de football.

Ce document a notamment été élaboré en partenariat avec la Ligue, la Fédération, le Gouvernement et l'association des responsables sécurité au sein des clubs.

Elle place le dialogue avec les supporters au cœur de la gestion de la sécurité : « *Le dialogue avec les supporters est crucial pour assurer la sécurité des rencontres* ».

Elle rappelle que les supporters ne sont pas nécessairement des clients

mais qu'ils constituent un moteur du football écossais à raison de leur engagement, notamment émotionnel.

Elle invite la police locale et les clubs à mettre en avant les actions sociales et de charité menées par les groupes de supporters. Il s'agit de démontrer qu'ils ne sont pas attentifs uniquement aux comportements négatifs émanant des supporters.

Elle rappelle enfin le rôle déterminant du référent-supporters ou SLO.

Un modèle dont l'omnisciente direction de la DNLH ferait bien de s'inspirer.

[Plus d'information](#)

## Conception des stades et écoute des supporters

L'Euro 2016 a conduit à la construction ou à la rénovation de stades. Pour autant, les affluences de L1 et de L2 sont en chute constante. Les raisons sont multiples mais parmi elles se trouve l'absence de prise en compte des besoins, demandes et attentes des supporters.

A cet égard, nous faisons une parenthèse rugby avec l'excellente initiative du club de la Section Paloise et des responsables locaux. Quinze supporters du club ont été associés aux travaux de rénovation du stade du Hameau et ont été nommés ambassadeurs du chantier.

Ils constituent un panel large afin de représenter l'ensemble des besoins du public local. C'est ainsi qu'en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, il a été donné directement la parole à un supporter concerné.

Ils représentent aussi un atout pour communiquer auprès de l'ensemble du public sur les atouts, plus ou moins apparents, du nouveau stade.

Une initiative que nous avons souhaité saluer et qui devrait inspirer d'autres acteurs.

[Plus d'information](#)

## Supportérisme et solidarité sociale

Les supporters font souvent la une lorsque des incidents sont à regretter. En revanche, leur engagement social et solidaire pour leur territoire ou pour des causes qui les touchent reste souvent confidentiel. Notamment parce que les premiers concernés s'impliquent par conviction et non pour en faire la publicité.

La période de Noël est très propice aux actions des associations de supporters, notamment par la mise en œuvre de

collectes de jouets. A Lens, les Red Tigers ont distribué 1.500 jouets aux enfants hospitalisés dans la ville.

A Paris, outre son engagement pour la recherche contre certaines maladies, le CUP a aussi distribué des jouets à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière.

Merci à ces supporters anonymes.

Pour en savoir davantage, un très bon article du [journal Goal](#)

## En bref :



- L'ANS a saisi le Conseil d'Etat en contestation du décret du 28 décembre 2016 sur les interdictions commerciales de stade (ICS) prononcées par les clubs : [ici](#).

- L'ANS sera reçue par la LFP en janvier 2016. Nous espérons pouvoir aborder concrètement les sujets qui nous occupent. Cette réunion ne doit pas être purement formelle et ne doit pas servir uniquement les apparences.

- On a largement dépassé la trentaine d'arrêtés anti-supporters cette saison, alors même que l'on a su accueillir 8 millions de supporters durant l'Euro. Lors de la 19<sup>ème</sup> journée de L1, trois rencontres étaient concernées : [ici](#).

Après huit années d'existence et à défaut d'avoir démontré son utilité pour faciliter la gestion des flux de supporters, la direction de la DNLH est devenue un frein à la vie du football français.

- Le retour des Tribunes Debout (Safe standing) s'étend à tout le Royaume-Uni. Ce sont désormais les supporters de Manchester United qui le demandent : [ici](#).

Les sénateurs rencontrés par l'ANS souhaitent étudier ce sujet. Notre livret de travail : [ici](#).

- Depuis le 10 novembre, l'ANS est désormais une association agréée par le Ministère des Sports. Nous tâcherons d'être à la hauteur de cette responsabilité.

## Photo du mois

Au Danemark, le club de Brøndby et ses supporters travaillent de concert à la conception de torches sécurisées et ne produisant pas de chaleur. A l'écoute les uns des autres, les intéressés ont compris qu'il fallait entendre les préoccupations de sécurité des uns et le *modus operandi* des autres au service du spectacle dans les stades.

Après le cas norvégien évoqué le mois dernier, la Scandinavie démontre que la répression bête et aveugle de la pyrotechnie en tribune est loin d'être indispensable.



## ANS

Site internet :

<http://www.association-nationale-supporters.fr/>

CONTACT :

[ans.contact.officiel@gmail.com](mailto:ans.contact.officiel@gmail.com)